
CESER	:	4 décembre 2017
Intervention n°	:	02
Document	:	La Bretagne et la mer à l'horizon 2040
Orateur	:	Evelyne LUCAS

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

La publication de ce rapport prospectif de notre Assemblée sur l'avenir maritime de la Bretagne propose une approche originale et stimulante pour qui s'intéresse au devenir de notre région.

Au moment où se déroulent les travaux de conception de la future Stratégie Régionale Mer et Littoral et du futur SRADDET, nous nous félicitons d'une contribution prospective qui, espérons-le, nous aidera à construire des schémas engageants, clairs et pragmatiques.

Car c'est bien en ce sens, selon nous, qu'il faut valoriser ces travaux de réflexion. Et nous souhaitons ici, dans cette optique, souligner deux points :

Premièrement, le pragmatisme qui doit nous guider dans nos actions. Bon nombre des conditions fondamentales de construction des 4 scénarios sont liées à d'hypothétiques décisions prises loin de la Bretagne.

Des conditions de réalisation du Brexit à l'arrêt du nucléaire en passant par l'hyper-sécurisation de la mer, le rôle de la Bretagne sera indubitablement modeste. Peut-être peut-on d'ores et déjà tirer des enseignements de ce constat et envisager des actions bilatérales à l'initiative de la Bretagne auprès de partenaires étrangers dans des domaines tels que la pêche ou le commerce international.

Mais plus largement, on le voit bien, il nous faut agir dans un environnement contraint et s'organiser collectivement pour actionner les leviers sur lesquels nous avons prise. Ne pas négliger le lobbying bien sûr. Poursuivre la réflexion, évidemment. Mais également décider et agir dès à présent pour notre développement. La formation aux métiers de la mer, la transition numérique, la gestion concertée du littoral, la stabilité et la cohérence de l'action publique territoriale sont autant de cartes que nous avons en main et que nous pouvons jouer dès aujourd'hui.

Deuxièmement, faire que le « défi de la prise décision » n'en soit pas un. Il est mentionné à raison dans ce rapport, mais pose bien évidemment question. Sur le plan économique, la trop grande inertie à laquelle sont régulièrement confrontées les entreprises menace bon nombre de projets économiques qui au mieux, en souffrent, ou au pire, ne voient pas le jour. Les délais incroyablement longs pour la pose d'éolienne en mer en Bretagne sont là pour le rappeler. Lorsqu'on se préoccupe de développement de notre région, il s'agit bien d'une priorité.

Plus que d'autres peut-être, les chefs d'entreprises sont sensibles à ces impératifs de pragmatisme et de prise de décision. Au vu du potentiel de la mer et de son rôle déterminant pour l'avenir de notre région, nous devons clarifier notre projet pour la Bretagne et agir efficacement et rapidement en conséquence.

Je vous remercie de votre attention.